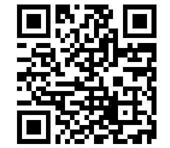
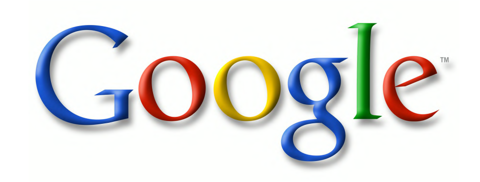
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.



http://books.google.com





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


H. Un.
382
mb(5

H. Un. 382 mb/15 Michaud





Digitized by Google

A. un. 382

BIBLIOTHÈQUE

DES

CROISADES,

PAR Mr. MICHAUD,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

TABLE GÉNÉRALE DES CHRONIQUES

ET DES PIÈCES ANALYSÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE DES CROISADES.

à Paris,

CHEZ A. J. DUCOLLET, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE GIT-LE-COEUR, N°. 10.

1829.

Digitized by Google


BIBLIOTHECA REGIA MONACENSIS



<36622297350018

<36622297350018

Bayer. Staatsbibliothek

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE

DES

CROISADES.

TABLE GÉNÉRALE.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE DUCESSOIS,
RUE SAINT-JACQUES, N°. 67.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE

DES

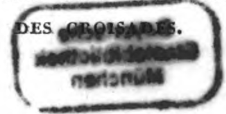
CROISADES,

PAR Mr. MICHAUD,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

TABLE GÉNÉRALE DES CHRONIQUES

ET DES PIÈCES ANALYSÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE DES CROISADES.



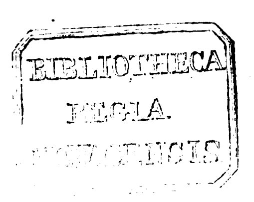
à Paris,

CHEZ J. A. DUCOLLET, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE GIT-LE-COEUR, N°. 10.

1829.

Digitized by Google


BIBLIOTHECA REGIA MONACENSIS


Bayerische Staatsbibliothek München

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE.

AVERTISSEMENT.

Afin de mettre de l'ordre et de la clarté dans cette table générale, nous l'avons divisée en sept parties ou sept tables particulières, alphabétiques :

La première est celle des chroniques dont les auteurs sont connus; elles sont indiquées dans l'ordre alphabétique des noms des auteurs.

La deuxième est celle des chroniques sans nom d'auteur. Dans celle-ci, on a suivi l'ordre alphabétique des titres des chroniques. Les ouvrages qui traitent uniquement de l'histoire, ou de quelque partie de l'histoire des croisades, sont désignés à la fin de l'article qui les concerne, par ces mots: *Histoire spéciale*.

La troisième table contient les bulles des papes, avec un précis de leur contenu, et dans l'ordre alphabétique des noms des souverains pontifes.

La quatrième table, présentée de même, est celle des lettres des papes.

La cinquième, celle des lettres de divers personnages, toujours dans le même ordre, et avec un précis de leur contenu.

La sixième renferme les pièces diplomatiques, chartes, ordonnances, etc., dans l'ordre alphabétique des titres des pièces.

Enfin, la septième est une liste des collections ou recueils d'historiens, par ordre alphabétique des noms des éditeurs.

On trouvera à la fin de ce travail une table des auteurs arabes.

PREMIÈRE TABLE ALPHABÉTIQUE.

Chroniques dont les auteurs sont connus.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUXIÈME TABLE ALPHABÉTIQUE.

Chroniques anonymes.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TROISIÈME TABLE ALPHABÉTIQUE.

Bulles des Papes.

Digitized by Google

QUATRIÈME TABLE ALPHABÉTIQUE.

Lettres des Papes.

Digitized by Google

tous les fidèles ; exhortation à porter des secours en Orient; indulgences proposées. (An 1169.)

A Henri, archevêque de Reims ; ordre de faire des levées d'hommes et d'argent. (An 1169.)

Au cardinal Pierre de saint Chrysogone, légat en France ; ordre d'exhorter le roi et les autres princes à porter du secours à l'empereur de Constantinople. (An 1176.)

Aux prélats des églises, pour une subvention en faveur de la Terre-Sainte.

A tous les fidèles; exhortation à porter des secours à Jérusalem; indulgences accordées à ceux qui partiront. — Part. 2, p. 477, 78, 79.

Aux princes chrétiens pour les exciter à secourir la Terre-Sainte. (1181.) — Part. 2, p. 771.

ALEXANDRE III au soudan d'Icone; il le presse de céder au désir qu'il a témoigné d'embrasser la religion chrétienne. (1169.)—Part. 2, p. 795.

ALEXANDRE IV au roi d'Espagne; demande des forces et de l'argent contre les Carismiens, les Turcomans et les Sarrasins. (An 1255.) — Part. 2, p. 502.

BONIFACE VIII, pape, au roi d'Angleterre; l'exhorte à profiter de la ligue du kan des Tartares et des rois d'Arménie et de Géorgie pour recouvrer la Terre-Sainte (1300.) — Part. 2, p. 881.

CÉLESTIN III. Tous les évêques et archevêques d'Angleterre sur les affaires d'Orient; défenses faites contre les [illegible]tes militaires. (An 1192.)

A Hubert, archevêque de Cantorbery ; règlemens sur les possessions des croisés, sur l'obligation d'accomplir le vœu du pèlerinage, et sur les moyens de s'en faire absoudre. (An 1195.) — Part. 2, p. 495 et 96.

A l'archevêque de Cantorbery ; invitation à exciter les peuples à se croiser. (1194.) — Part. 2, p. 731.

CLÉMENT III aux princes et aux peuples d'Occident, pour les exhorter à aller à la délivrance des saints lieux; formules de prières ordonnées ; envoi de l'archevêque de Tyr pour prédicateur de la croisade. (An 1187.) — Part. 2, p. 495.

CLÉMENT IV, au patriarche de Jérusalem, aux archevêques, évêques, aux grands-maîtres du Temple et de l'Hôpital; les exhorte à ne pas perdre courage, leur fait espérer de prompts secours. (An 1265.) — Part. 2, p. 426.

Au cardinal Simon, légat en France : 1°. il lui ordonne de prélever sur les décimes de quoi rembourser les avances que le saint-père a faites à des princes pour les aider dans la guerre sainte; 2°. l'autorise à donner des secours pécuniaires à divers seigneurs pour leur faciliter le voyage d'outre-mer ; 3°. lui enjoint de prêcher une nouvelle croisade ; 4°. lui fait un long exposé des calamités de l'Orient ; 5°. lui mande de passer en Espagne pour exhorter le roi de Castille à porter du secours à la Terre-Sainte. (De 1265 à 1268.)—Part. 2, p. 425.

A l'archevêque de Tyr, en France : 1°. l'exhorte à continuer le recouvrement du centième sur les revenus ecclésiastiques ; 2°. l'invite à prélever sur les premières rentrées de quoi rembourser ceux qui ont prêté ; 3°. lui mande de payer vingt mille livres tournois aux marchands de Sienne et de Florence. (An 1265.) — Part. 2, p. 425.

A l'Archevêque de Séville; accorde un décime sur les revenus ecclésiastiques d'Espagne et de Portugal pour aider le roi, attaqué par les Sarrasins. (An 1265.)—Part. 2, p. 426.

Au cómte de Toulouse; regrette de ne pouvoir lui accorder de décimes pour la Terre-Sainte; lui conseille de s'adresser au roi de France, son frère. (An 1266.) — Part. 2, p. 426.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CINQUIÈME TABLE ALPHABÉTIQUE.

Lettres de divers personnages.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SIXIÈME TABLE ALPHABÉTIQUE.

Pièces historiques et diplomatiques.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SEPTIÈME TABLE ALPHABÉTIQUE.

Collections ou recueils d'historiens, avec les noms des éditeurs.

HUITIÈME TABLE ALPHABÉTIQUE.

Chroniques Arabes contenues dans la 4e. Partie.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FIN DE LA TABLE.


Digitized by Google

Digitized by Google